

Madame Annick Golé, directrice d'école primaire en Moselle, utilise la ficelle éculée « c'est pas moi M'sieur, c'est lui » !

Dans l'affaire de cette directrice d'école primaire de Farébersviller (57) qui voulait imposer le foulard islamique à ses jeunes élèves (musulmanes ou non) pour visiter une mosquée dans le cadre de la Journée du patrimoine (1), la ré-information sur internet et la mobilisation citoyenne a joué à fond et a gagné la partie. Mais méfions-nous des victoires trop facilement acquises.

Revenons sur la chronologie des événements.

Jeudi 9 septembre vers 22 h 30, le site fdesouche.com publiait la note de la directrice de cette école, demandant à « toutes les filles » de son établissement (donc des gamines de 6 à 11 ans !) de « se munir d'un foulard » pour une visite obligatoire de la mosquée de la ville dans le cadre de la « Journée du patrimoine » (1).

Le lendemain vendredi, vers 9 heures, Riposte Laïque publie un article dénonçant ce « double scandale » (2). Idem chez nos confrères de Bivouac-Id (3). Idem sur une dizaine de sites ou blogs « résistants ». Les articles demandent de réagir auprès de l'école en question, de la mairie de la ville, de l'Académie, etc. Des réseaux féministes, laïques, républicains ou juridiques sont également prévenus.

Deux heures plus tard vers 11 heures du matin, Riposte Laïque reçoit des courriels d'internautes qui ont appelé l'école : la visite de la mosquée est annulée. La directrice Annick Golé répond à quelques messages qui lui ont été adressés, pour confirmer l'annulation de la visite. Même réponse au

téléphone. Idem du côté de la mairie, également prise d'assaut par les internautes, à coups d'appels téléphoniques ou de messages par internet.

Un peu plus tard, j'apprends de source sûre relevant du ministère de l'Education nationale que la décision d'annuler la visite de la mosquée a été prise... en très haut lieu ! Peut-être par le ministre lui-même.



Alors si, depuis une fonctionnaire et un élu local jusqu'au sommet de l'Etat, des irresponsables montrent leur complicité avec les fanatiques d'Allah, qu'ils ne viennent pas se plaindre aujourd'hui que le peuple de France dénonce publiquement leur forfaiture. Et leur en fasse payer demain le prix fort.

Ne lâchons jamais la bride. Je viens de rencontrer une mère d'élève d'une école primaire de Marseille, qui m'a dit que sur le carnet de correspondance de sa fille, l'institutrice demandait : « Est-ce que votre enfant sera absent le lendemain du Ramadan ? » (C'est-à-dire le lendemain de la clôture du jeûne islamique rituel). C'est la même école marseillaise qui ne voit aucun inconvénient à ce que des femmes intégralement voilées viennent chercher leurs progénitures au sein même de l'établissement. J'attends qu'on me communique tous les documents authentifiés prouvant tout cela, avec le nom des fonctionnaires impliqués, pour vous en faire part.

Et évidemment, j'invite tous nos lecteurs à nous communiquer

tout élément de cette nature. Si Riposte Laïque ou d'autres sites de ré-information peuvent relater ces forfaits preuves à l'appui, sachez aussi que Résistance Républicaine et d'autres associations peuvent ester en justice pour faire punir les coupables.

Roger Heurtebise

(1)

<http://www.fdesouche.com/136437-semaine-du-patrimoine-foulard-obligatoire-pour-les-filles-dune-ecole-publique-de-lorraine>

(2)

<http://www.ripostelaique.com/Une-directrice-d-ecole-impose-le.html>

(3)

<http://www.bivouac-id.com/2010/09/10/semaine-du-patrimoine-en-lorraine-foulard-obligatoire-pour-les-filles-d%E2%80%99une-ecole-publique/>

(4)

http://www.france5.fr/c-a-dire/index-fr.php?page=archives&id_article=1222